De: "Audio Pour Tous Val d'Yerres" <val-dyerres@audiopourtous.fr>

Date: jeudi 13 juillet 2023 14:44

A: "Service Optique MMC" <serviceoptique@mutuelle-mmc.com>

Objet: Re: DEVIS AUDIO HENRY MARIE ROSE

Bonjour,

Voici la demande de facturation ainsi que tous les documents nécessaires pour Mme Henry Marie-Rose.

Bien cordialement.

Le jeu. 13 juil. 2023 à 14:21, Service Optique MMC < service optique @mutuelle-mmc.com > a écrit :

Bonjour,

Veuillez trouver en pièce jointe la prise en charge demandée.

Merci de nous retourner votre demande de facturation avec la facture, pec, rib et le bon de livraison (comme indiqué sur notre prise en charge)

Bonne réception.

Bien cordialement.





Nathalie CHOULET | Conseillère polyvalente serviceoptique@mutuelle-mmc.com | 1375 – 03 84 75 98 41 | www.mutuelle-mmc.com MMC 6, rue Paul Morel 70000 VESOUL





L'équipe Audio Pour Tous Centre auditif







Centre Commercial Cora Val d'Yerres, Rue de la Marnière, 91800 Boussy-Saint-Antoine

Tel.

: 01 85 38 05 07

E-mail

: val-dyerres@audiopourtous.fr

Site internet :

www.audiopourtous.fr/



☑ Prendre Rendez-vous

Adresse d'expédition:

AUDIO POUR TOUS APT VAL D'YERRES

CC CORA VAL D'YERRES RUE DE LA MARNIERE BOUSSY SAINT ANTOINE, 91800

FRANCE

Informations commandes:

22-FEB-2023 Date d'expédition:

UPS

Transporteur:

Nombre de colis:

1Z8326RA6899125091

Numéro de suivi:

ž Ligne

Description

LI561-DRW,LBL

1 21040901

LI561-DRW,MBL

2 21040902

3 20439700

CERUSTOP

Adresse de facturation:

APT VAL D'YERRES

191 RUE DE PARIS

CHARENTON, 94220

FRANCE

N° d'expédition:PSF00060860

N° de commande: N° client:

10-230204542

912949

GNR

N° ECommerce:

Votre N° de référence:

N° de série

2356024986, 2356024988, 2356024989, 2356024990, 2356024991, 2356024991, 2356024992, 2356025002, 2356025003, 2356025011, 2356025025

2256977804, 2256977805, 2256977806, 2256977810, 2256977811, 2256977813, 2256977814, 2256977815, 2256977816, 2256977817

10

 $^{\circ}$

10

Unité

N° de registre:509 689 915 00031

N° de TVA:FR 72 509 689 915

info@gnhearing.fr

+33 175377000

19 Rue d'Arcueil 94150 RUNGIS

GN Hearing SAS

Page 1

Docteur Bastien MONDET

Conventionné Secteur 1 RPPS : 10100558187 / AM : 831035753

Centre MKR Sport 79 Rue Général Michel Audéoud 83000 TOULON

Téléphone : 0422146878 En cas d'urgence, faites le 15 RPPS: 10100558187

TOULON, le 24/05/2023

Patient: MARIE ROSE HENRY

Hors ALD Poids : 0 kg Age : 98 ans

appareillage auditif bilatéral



Flashez le QRCode pour contrôler l'ordonnance



Pour un examen complet de votre audition, merci de consulter un médecin ORL dans l'année. Toutes nos ordonnances d'audioprothèses sont validées par un médecin ORL ou un médecin certifié DPC otologie.





(10826841-10826841)

Fait le : 13/07/2023

Laboratoire Prescripteur Patient

APT VAL D'YERRES

CENTRE COMMERCIAL VAL D'YERRES, 2

91800 BOUSSY-SAINT-ANTOINE

Email: VAL-

DYERRES@AUDIOPOURTOUS.FR

Tél.: 0185380507

MONDET Bastien 10100558187 79 rue Général Michel Audéoud 83010 Toulon +33422146878

HENRY Marie-Rose 3 rue de la brèche des vignes 91480 Quincy-sous-Sénart N° sécu: 224077025520156

Date de naissance: 1924-07-

02

Modèle	N° de série	Qté	Prix unitaire H.T (€)	TVA	Remise unitaire HT (€)	Remise unitaire TTC (€)	Montant HT (€)	Montant TTC (€)
Ligo 5 : LI561-DRW Blond moyen MBL Ipp: 7340093	2256977806 Garantie 4 ans GnResound	1	900.47	5.5%	0.00	0.00	900.47	950.00
Ligo 5 : LI561-DRW Blond moyen MBL Ipp: 7340124	2256977813 Garantie 4 ans GnResound	1	900.47	5.5%	0.00	0.00	900.47	950.00
Assurance Tranquilité 100% Santé		1	120	0%	120	120	0	0

^{*} Les pièces seront disponibles 4 ans après l'arrêt de la commercialisation du produit.

Type de règlement : Mutuelle Montant règlement : 1420.00 €

Date d'encaissement prévue : 13/07/2024

Type de règlement : Sécurité Sociale

Montant règlement : 480.00 €

Date d'encaissement prévue : 13/07/2024

(*)	Montant HT (€)	Montant TTC (€)	TVA	Montant TVA
1	0.00	0.00	0%	0.00
2	1800.94	1900.00	5.5%	99.06
Total	1800.94	1900	-	99.06
Part séci	urité sociale	480		
Part mutuelle		1420		
Reste à charge après remboursement		0		



MMC 6 rue Paul MOREL **BP 80283 70006 VESOUL CEDEX**

PRISE EN CHARGE AUDIOPROTHESE N° 0923000356

Valable du 13/07/2023 au 12/08/2023

AUDIO POUR TOUS

CCAL CORA VAL D'YERRES **RUE DE LA MARNIERE**

91800 BOUSSY SAINT ANTOINE

CONTACT:

Ligne Directe: 03.84.75.19.20

Fax: 03.84.75.20.21

E-mail: prestations@mutuelle-mmc.com

Vesoul, le 13 juillet 2023

Madame, Monsieur,

En réponse à votre demande, nous vous indiquons ci-dessous nos remboursements en fonction de vos indications concernant le bénéficiaire cité ci-dessous :

Bénéficiaire: HENRY MARIE-ROSE Né(e) le :02/07/1924

N° Dossier: **U024464** N° S.S.: 2240770255201 56

Code Tiers National: 912607801

Ce devis est établi en euros

Libellé Prestation	Frais réels	Base Régime Obligatoire	Remboursement Régime Obligatoire	Remboursement Mutuelle
Pr. Audio P1 RAC0 droite 1	950.00	400.00	240.00	160.00
Part/Pr.Audio droite RAC0 1	950.00	400.00		550.00
Pr. Audio P1 RAC0 gauche 1	950.00	400.00	240.00	160.00
Part/Pr.Audio gauche RAC0 1	950.00	400.00		550.00
TOTAUX			480.00	1420.00

Notre règlement ne pourra pas excéder le montant des frais réels, et se fait uniquement par virement bancaire ou postal (Joindre un RIB pour un tout premier paiement).

Sous réserve de prise en charge du Régime Obligatoire et sous réserve du paiement des cotisations et /ou de tout changement de la réglementation ou de produit.

Sous réserve de la réception du questionnaire de contrôle transmis à l'adhérent, de la photo de l'équipement livré et du bon de livraison.

L'adhérent donne procuration à l'audioprothésiste pour percevoir en ses lieux et place le règlement du forfait audioprothèse.

Bon pour accord

Date Signature de l'assuré

SERVICE PRESTATIONS





Ce relevé est destiné à vos créanciers ou débiteurs appelés à faire inscrire des opérations à votre compte (virement, paiements de quittances, etc.). Son utilisation vous garantit le bon enregistrement des opérations en cause et vous évite ainsi des réclamations pour erreurs ou retards d'imputation.

APT VAL D YERRES 161 RUE DE PARIS 94220 CHARENTON LE PONT

Compte en	EUR	(EURO)	į
-----------	-----	--------	---

IBAN ⁽¹⁾ :	FR76 3000 4009 9100 0101 6370 589
-----------------------	-----------------------------------

BIC(2): BNPAFRPXXX

 Code banque
 Code agence
 Numéro de compte
 Clé RIB
 Agence de domiciliation

 RIB(3):
 30004
 00991
 00010163705
 89
 ST MAURICE (00991)

(1) International Bank Account Number

(2) Bank Identifier Code

(3) Relevé d'Identité Bancaire

BNP PARIBAS

Relevé d'Identité Bancaire / IBAN

Ce relevé est destiné à vos créanciers ou débiteurs appelés à faire inscrire des opérations à votre compte (virement, paiements de quittances, etc.). Son utilisation vous garantit le bon enregistrement des opérations en cause et vous évite ainsi des réclamations pour erreurs ou retards d'imputation.

APT VAL D YERRES 161 RUE DE PARIS 94220 CHARENTON LE PONT

Compte en EUR (EURO)

RIB(3):

IBAN ⁽¹⁾ :	FR76 3000 4009 9100 0101 6370 589
-----------------------	-----------------------------------

BIC⁽²⁾: BNPAFRPPXXX

Code banque	Code agence	Numéro de compte	Clé RIB	Agence de domiciliation
30004	00991	00010163705	89	ST MAURICE (00991)

(1) International Bank Account Number

(2) Bank Identifier Code

(3) Relevé d'Identité Bancaire

BNP PARIBAS

Relevé d'Identité Bancaire / IBAN

Ce relevé est destiné à vos créanciers ou débiteurs appelés à faire inscrire des opérations à votre compte (virement, paiements de quittances, etc.). Son utilisation vous garantit le bon enregistrement des opérations en cause et vous évite ainsi des réclamations pour erreurs ou retards d'imputation.

APT VAL D YERRES 161 RUE DE PARIS 94220 CHARENTON LE PONT

Compte en EUR (EURO)

IBAN⁽¹⁾: FR76 3000 4009 9100 0101 6370 589

BIC(2): BNPAFRPPXXX

 Code banque
 Code agence
 Numéro de compte
 Clé RIB
 Agence de domiciliation

 RIB(3):
 30004
 00991
 00010163705
 89
 ST MAURICE (00991)

⁽¹⁾ International Bank Account Number

⁽²⁾ Bank Identifier Code

⁽³⁾ Relevé d'Identité Bancaire

De: "GEN Franchise 547 - Magasin" < magasin.547@generale-optique.com>

Date: jeudi 13 juillet 2023 15:17

A: "Service Optique MMC" <serviceoptique@mutuelle-mmc.com>

Objet: Facturation MARTIN Gisele

Bien cordialement.

Magasin Franchisé Générale d'Optique Pusey Vesoul 14 rue Pierre Martin - ZAC Oasis 3 70000 Pusey

Tél: 03 84 96 32 70 - Fax: 03 84 96 32 74



DEVIS DE REMBOURSEMENT OPTIQUE Nº 1023005785 Valable du 29/06/2023 au 28/07/2023

GALE D'OPTIQUE SAS ROSIRIS

Zone Cle DE L'OASISI

70000 PUSEY

CONTACT

Ligne Directe: 03.84.75.98.41

Fax:03.84.97.12.36

E-mail: serviceoptique@mutuelle-mmc.com

Vesoul, le 29 juin 2023

Madame, Monsieur,

En réponse à votre demande, nous vous indiquons ci-dessous nos remboursements en fonction de vos indications concernant le bénéficiaire cité ci-dessous :

Bénéficiaire : MARTIN GISELE Né(e) le :19/09/1947

N° Dossier : N088942 N° S.S. : 2470970400003 47

Code Tiers National: 702681057

Ce devis est établi en euros

Libellé Prestation	Frais réels	Base Régime Obligatoire	Remboursement Régime Obligatoire	Remboursement Mutuelle
V.cB.C M-P8< Sph<0 C=<4 1 PartMut Ver D Fort.Cor CR 1 V.cB.C M-P8< Sph<0 C=<4 1 PartMut Ver G Fort.Cor CR 1 Monture Adulte Classe B 1 Monture Opt Forte Cor CR 1	295.00 295.00 295.00 295.00 110.00 110.00	0.05 0.05 0.05 0.05 0.05 0.05	0.03 0.03 0.03	
TOTAUX			0.09	270.06

Notre règlement ne pourra pas excéder le montant des frais réels, et se fait <u>uniquement</u> par virement bancaire ou postal (Joindre un RIB pour un tout premier palement).

Notre prise en charge sera plafonnée aux frais réellement engagés, après déduction du remboursement du régime obligatoire (pour les éléments remboursables uniquement) et des éventuels autres régimes complémentaires intervenant.

Sous réserve de la radiation du contrat, du palement des cotisations et/ou de tout changement de la règlementation ou de produit et d'une facturation strictement identique au devis.

L'assuré demande la dispense d'avance de frais et le paiement direct à l'opticien pour la part remboursée par la mutuelle.

Bon pour accord

Date

Signature de l'assuré

SERVICE PRESTATIONS

Mutuelle Médico Chirurgicale, mutuelle soumise aux dispositions du livre il du code de la Mutuelité
Enregistrée auprès du Secrétarial Général du Conseil Supérieur de la Mutualité sous le N° 778 542 852, sise 6 rue Paul Morel 70006 Vesoul Cedex





Date: 12/07/2023 N°0547202307730700138 N° Tva Intracommunautaire: FR 85850876426 Dossier : 5472306000253

Générale d'Optique PUSEY VESOUL

Z.C. DE L'OASIS

70000 PUSEY

Téléphone: 03 84 96 32 70 N° SIRET: 85087642600022

N° CONVENTIONNEMENT AM: ммс

70000VESOUL

Fax: 03 84 96 32 74 N° APF: 4778A

Identifiant CPAM: 702681057 1 701 9210

> CPAM VESOUL 9. BOULEVARD DES ALLIÉS

70020 VESOUL CEDEX

BP 439

Mme MARTIN GISELE

Assuré: MARTIN GISELE

11 RUE DU JEU DE QUILLE

70000 FROTEY LES VESOUL

Téléphone: Portable: 0631315596

N° sécu client : 2 47 09 70 400 003

Prescripteur: ROMAIN MONTARD

N° affiliation: 251710679

Date de l'ordonnance : 22/06/2023 Prescription OD 0,00 -0,75 170 2,75

33,00 25,00 OG -1,00 -1,00 165 2,75

31,5025,00

Description	LPP	Qté	Base 100%	Remb RO	Remb Compl1	Remb Compl2	Total Ro+Com pl	PV Brut	Remise	Prix de vente
Monture optique Cerclé - C-LINE CLEF04 NX BROWNOTHER 53*15	2264861	1	0,05	0,03	60,02		60,05	160,00	50,00	110,00
Verre D - BBGR EvolisDs 1.60 Blu Tr DClearUV Ø64-/BBG	2203948	1	0,05	0,03	210,02		210,05	370,00	75,00	295,00
DIGICALI/		1					0,00	0,00	0,00	0,00
Gen 8 Iconic Gris/		1					0,00	0,00	0,00	0,00
Verre G - BBGR EvolisDs 1.60 Blu Tr DClearUV Ø62-/BBG	2203948	1	0,05	0,03	0,02		0,05	370,00	75,00	295,00
DIGICALI/		1					0,00	0,00	0,00	0,00
Gen 8 Iconic Gris/		1					0,00	0,00	0,00	0,00
Garantie Tranquilité CT+		1					0,00	70,00	0,00	70,00
Facture acquittée sous réserve de bon encaissement		Total	0,15	0,09	270,06		270,15	970,00	200,00	770,00

Votre interlocuteur : DYLAN J.

Pour avoir des informations sur l'origine de vos verres vous pouvez vous connecter sur le site de votre verrier BBGR-NIKON (www.bbgr.com/jauthentifie-mes-verres) avec le numéro eCertificat suivant c850fg3l

TOTAL HT DE LA VENTE

MONTANT TVA DE LA VENTE (20,00%)

TOTAL TTC DE LA VENTE

TOTAL DE LA PRISE EN CHARGE PAR DÉLÉGATION DE PAIEMENT

TOTAL RÉGLÉ PAR LE CLIENT

641.66 € 128.33 € 770.00 €

> 270,15€ 499.85€

Traitements des verres

Durci	Antireflet	Photochromique	Lumière bleue	Hydrophobe	Polarisant
x	×	x	x	x	

Le consommateur dispose d'un délai de deux ans à compter de la délivrance du bien pour obtenir la mise en œuvre de la garantie légale de conformité en cas d'apparition d'un défaut de conformité. Durant ce délai, le consommateur n'est tenu d'établir que l'existence du défaut de conformité et non la date d'apparition de celui - ci.

Lorsque le contrat de vente du bien prévoit la fourniture d'un contenu numérique ou d'un service numérique de manière continue pendant une durée supérieure à deux ans, la garantie légale est applicable à ce contenu numérique ou ce service numérique tout au long de la période de fourniture prévueDurant ce délai, le consommateur n'est tenu d'établir que l'existence du défaut de conformité affectant le contenu numérique ou le service numérique et non la date d'apparition de celui -

numérique tout au long de la période de fourniture prévueDurant ce délai, le consommateur n'est tenu d'établir que l'existence du défaut de conformité affectant le contenu numérique ou le service numérique et non la date d'appartion de celuiLa garantie légale de conformité emporte obligation pour le professionnel, le cas échéant, de fournir toutes les mises à jour nécessaires au mainten de la conformité du bien.
La garantie légale de conformité donne au consommateur droit à la réparation ou au remplacement du bien dans un délai de trente jours suivant sa demande, sans frais et sans inconvénient majeur pour lui.
Si de bien est réparé dans le cadre de la garantie légale de conformité, le consommateur bendincie d'une extension de six mois de la garantie initiale.
Si de consommateur de la réparation du bien, mais que le vendeur impose le remplacement, la garantie eligale de conformité est renouvelée pour une période de deux ans à compter de la date de remplacement du bien.
Le consommateur peut obtenir une réduction du prix d'achat en conservant le bien ou mettre fin au contrat en se faisant rembourser intégralement contre restitution du bien, si:
1º Le professionnel refuse de réparare ou de remplacement du bien une remplacement du bien une consommateur peut de la date de remplacement du bien une consommateur peut de la date de remplacement du bien une consommateur en la distinction du bien, si:
1º Le professionnel refuse de réparate ou de remplacement du bien un inconvénient majeur pour le consommateur supporte définitivement les frais de reprise ou d'enlèvement du bien non conforme, ou s'il supporte les frais d'installation du bien réparé ou de remplacement du bien un inconvénient majeur pour les frais d'installation du bien réparé ou de remplacement du bien un inconvénient majeur pour les frais de reprise ou d'enlèvement du bien un réduction du prix ou la résolution du contrat soit immédiate. Le consommateur n'est alors pas droit à la réparation ou le remplacement du bien au replatable.

Le consommateur à égale

Conformément à la réglementation, nous vous informons que vous pouvez exercer votre droit d'opposition au démarchage téléphonique en vous inscrivant sur les listes d'opposition.

Dans Thypothèse où une réclamation relative à un achat ne serait pas, au préalable, résolue amiablement entre GrandVision France et le Client, le Client est informé qu'il a la possibilité de saisir gratuitement la Commission de Médiation Franchise-Consommateur (MFC) http://www.franchise-fro.oms/franchise-fro.oms/marchise-franchise-Consommateur (MFC) http://www.franchise-fro.oms/marchise-franchise-Consommateur (MFC) http://www.franchise-franchi

by pts

Je soussigné(e) Mme MARTIN GISELE

atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés ci-dessus et donne pouvoir au fournisseur pour percevoir directement la participation de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie et/ou de ma mutuelle sur la part des frais pris en charge. J'atteste sur l'honneur de n'avoir bénéficié à ce jour d'aucun forfait optique au titre de l'année en cours,

Le 12/07/2023 Signature de l'assuré(e)

responsable du traitement pour l'enseigne Générale d'Optique met en œuvre un traitement de données à caractère personnel vous concernant aux fins de gérer de facon optimale la relation clients en magasin et assurer

Grand/Vision France, responsable du traitement pour l'enseigne Générale d'Oplique met en œuvre un traitement de données à caractère personnel vous concernant aux fins de gérer de façon optimale la relation clients en magasin et assurer l'exécution et le suivi de vos commandes en optique et/ou en audiologie.

Les données collectées sont indispensables à ce traitement et sont destinées aux services concernés de Grand/Vision France, ainsi que, le cas échéant, à leurs sous-traitants ou prestataires.

En application de la législation en vigueur, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification ou d'effacement, de limitation du traitement de vos données, d'un droit d'opposition, d'un droit à la portabilité de vos données ainsi que du droit de définir des directives relatives suort de vos données soits, qui s'exercent par courrier postal à l'attention du Service Relation Clientèle, à l'adresse suivante : Grand/Vision France 1 rue Jean-Pierre Timbaud - Bâtiment Ecole - CS 30729 //2006 - Saint-Quentin-en-Yvelines Cedex, accompagné d'une copie d'un titre d'identité, si nécessaire.

Vous disposez enfin du droit d'introduire une réclamation aupurés d'une autorité de contrôté.

Grand/Vision France Société par Actions Simplifiée au capital de 1 003 297,32 euros, 1, rue Jean-Pierre Timbaud-78180 MONTIGNY LE BRETONNEUX, RCS Versailles 492 787 957 (V 21 06 18)